



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

Rapport annuel 2012-2013



Table des matières

Rapport de la Présidente	5
Rapport de la secrétaire.....	9
Affaires publiques et communications	11
Comité du journal Proforma.....	11
Comité du site Internet.....	13
Comité des affaires publiques.....	14
Comité des affaires professionnelles.....	15
Comité de la Formation continue.....	15
Calendrier des conférences.....	17
Conférence : « Les nouveaux développements en droit administratifs »	19
Conférence : « Droit immobilier (chambre Québec-Floride) ».....	21
Conférence : « Recherche de la vérité : communication non verbale.....	23
et détection du mensonge»	23
Conférence : « L'action internationale du DPCP »	25
Conférence : « Anatomie d'un contrat de licence»	27
Conférence : « Le formulaire de procédure civile électronique»	29
Conférence : « La fidéocommis»	31
Comité du Service de consultation à la Cour du Québec, Division des petites créances.....	33
Service de consultation.....	33
Clinique juridique téléphonique du JBQ.....	35
Comité des affaires sociales.....	37
Comité du concours oratoire	37
Comité du Cocktail de Noël.....	39
Comité du Gala des Maîtres	41
Comité du tournoi de Hockey Bottines.....	43
Comité du tournoi de soccer	44
Comité du tournoi de balle molle.....	46
Comité du Noël des enfants	47
Affaires extérieures	49
Comité des Affaires extérieures.....	49
Conseil d'administration 2012-2013	51

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Chers (ères) membres,

À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle, je suis très heureuse de vous présenter le bilan de notre année et de nos réalisations. Chaque Comité fait ainsi rapport de ses activités et propose, le cas échéant, des pistes de solutions pour l'avenir. Cet exercice est des plus importants, puisqu'il permet tant au Conseil d'administration qu'aux membres de prendre connaissance du travail accompli ainsi que des projets de notre association.

Objectifs 2012-2013

En tout début de mandat, le Conseil d'administration s'est fixé quatre principaux objectifs. Ces objectifs (ou priorités) ont guidé nos actions et nos choix, de manière à concrétiser ceux-ci.

1. Augmenter la participation des membres ;
2. Accroître la visibilité du JBQ
3. Débuter les travaux pour le Centième anniversaire du JBQ ;
4. Mettre sur pied un *Gala reconnaissance* ;

J'ai choisi de faire rapport de notre année en définissant nos actions, à l'égard de chacune de ces priorités.

Augmenter la participation des membres

Grâce à un arrimage entre nos divers moyens de communication – courriel *Infolettre* mensuel, site Internet, Facebook et Twitter, nous avons publicisé nos activités à plusieurs reprises. La participation des gens au Cocktail de Noël a atteint d'anciens sommets, à l'image des cocktails organisés il y a plusieurs années. De plus, nous avons affiché complet lors de notre *Gala reconnaissance*, où plus de 100 convives ont pris part à la soirée. Durant plusieurs de nos activités, nous avons pu compter sur la participation et la présence de certains représentants du Barreau de Québec, dont le Bâtonnier Régnald Beaudry. Ce dernier

a également appuyé le Jeune Barreau de Québec dans plusieurs de ses projets, cette année, et je l'en remercie chaleureusement.

Quant aux activités sportives, nous sommes heureux de constater qu'elles permettent de rallier plusieurs membres et non-membres, de même que leur famille. Finalement, le succès de plusieurs formations témoigne de la variété et de la diversité des formations que notre Comité met sur pied.

Accroître la visibilité du JBQ

Nous avons mis sur pied, cette année, une nouvelle page Facebook et un compte Twitter. Leur popularité est grandissante et les gens suivent et commentent nos activités. Grâce aux travaux du *Comité sur les affaires publiques*, nous avons été présents et visibles durant la campagne électorale, afin de rappeler aux partis politiques que la Justice doit demeurer au cœur de leurs priorités. Le CAP a également émis un mémoire, à l'occasion de l'invitation du Barreau du Québec à soumettre des commentaires concernant le nouveau *Code de déontologie des avocats*. Également cette année, nous avons été visibles dans certains médias juridiques, comme *Droit.inc.* et le *Journal du Barreau de Québec*, à la suite de certaines de nos prises de position et communiqués de presse.

De plus, nous avons accepté de financer deux activités auprès d'étudiants en droit. Nous avons appuyé, conjointement avec le Barreau de Québec, la Faculté de droit de l'Université Laval lors de la tenue du concours de plaidoirie Pierre-Basile Mignault. Nous avons également versé une commandite à l'Association des jeunes juristes de Québec (étudiants de l'école du Barreau), pour la tenue du souper-causerie, où étudiants et avocats se rencontrent.

Avec l'aide du Barreau de Québec, nous avons lancé, en janvier 2013, la version électronique du journal *Proforma*. Nous sommes très fiers de ce produit. À la fois vert et contemporain, cette nouvelle plateforme est dynamique, facile d'utilisation et interactive. Nous sommes depuis à l'écoute des lecteurs et nous continuons d'optimiser notre journal afin de répondre aux besoins de tous.

Finalement, nous avons procédé, il y a quelques semaines, au dévoilement de notre nouveau site Internet, lequel sera mis en ligne prochainement. Site épuré, plus contemporain, dynamique, à l'image des membres du JBQ et faisant écho à notre présence sur les médias sociaux, nous sommes très heureux de ce changement. Je profite de l'occasion pour remercier notre partenaire, JurisConcept, pour son appui dans ce projet.

Débuter les travaux du Centième anniversaire du JBQ

Depuis l'hiver dernier, nous avons débuté les préparatifs en vue des festivités du Centième. L'année 2014 sera ponctuée d'activités en tout genre et nous avons déjà entamé nos travaux. Nous avons mis sur pied un *Comité des sages* qui conseille les administrateurs du JBQ quant à la tenue de diverses activités. Nous avons également déjà débuté nos travaux concernant certaines activités précises et nous poursuivrons dans cette voie, afin que 2013 soit une année rassembleuse, où anciens et actuels membres du JBQ puissent fêter à nos côtés.

Mettre sur pied un Gala reconnaissance

Depuis plusieurs années, nous cherchions une façon de récompenser, remercier et souligner l'apport de nos membres. Nous avons choisi d'organiser un Gala, où les membres du JBQ allaient être à l'honneur. Nous l'avons appelé le *Gala des Maîtres*, lors duquel les qualités exceptionnelles des candidats et lauréats ont été mises à l'avant-plan. Dans ce rapport, nous faisons notamment le bilan de cette soirée, qui, pour une première édition, a été fortement apprécié des avocat(e)s présent(e)s.

À nouveau cette année, le Jeune Barreau de Québec a été nommé **finaliste** en vue de la remise du prix **Gouvernance Pluri'elles** du Gala Femmes de Mérite de la YWCA. Nous sommes très heureux de cette distinction.

Le JBQ a poursuivi ses activités à l'**international**, en prenant part aux rentrées solennelles des Barreaux de Versailles, Paris et Bruxelles. Nous avons également participé à la Conférence du printemps de la division jeunesse de l'American Bar Association (ABA-YLD) et au Congrès annuel de l'American Bar Association. Nous avons pu, lors de ces événements,

réaffirmer notre volonté de voir naître, entre nos associations, une collaboration plus étroite, et ce, au bénéfice des membres du Jeune Barreau de Québec. Signataire d'une entente avec le ABA-YLD depuis 2012, les membres du JBQ peuvent désormais s'en prévaloir et ainsi, voir à en faire bénéficier leur pratique. Quant à notre présence et rayonnement à l'international, je vous invite à consulter le rapport du Comité sur les relations extérieures.

L'année 2012-2013 a également été marquée par le soutien et le support des **principaux partenaires du JBQ**, lesquels appuient notre organisation sans relâche. Je souhaite remercier nos partenaires principaux : Barreau de Québec, Desjardins, JurisConcept et SOQUIJ.

Le JBQ, grâce à ses administrateurs, a également été présent dans plusieurs activités organisées et offertes aux professionnels du droit. J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier le Conseil d'administration 2012-2013, lequel a fait preuve d'une détermination sans borne, de disponibilité et d'ardeur. Également, je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration du JBQ pour leur soutien, support et dévouement. Nous avons eu une année très chargée et je souhaite souligner leur implication.

Je suis convaincue que le nouveau Conseil aura la même énergie et passion et poursuivra ses travaux afin que le JBQ demeure un acteur de premier plan au sein de la communauté juridique.

Joanie Proteau
Présidente

RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE

Présences aux séances du CA du JBQ 2012-2013	25-04- 2012	18/19- 05- 2012	11-06- 2012	13-08- 2012	19-09- 2012	24-10- 2012	19-10- 2012	10-01- 2013	21-01- 2013	25-02- 2013	15-03- 2013	18-03- 2013	15-04- 2013
Me Joanie Proteau	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Jad-Patrick Barsoum	*	*	*	*	*		*	*	*		*	*	*
Me Patricia Blair	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		*
Me Simon St-Gelais	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*
Me Elise Bartlett	*	*						*	*	*	*		
Me Audrey Gagnon	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Justin Tremblay	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*
Me Christina Bouchard			*	*	*			*	*		*	*	*
Me Christian Tanguay	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Louis-Philippe P. Langevin	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*		*
Me Maxime Roy-Martel	*	*			*	*		*	*	*	*	*	
Me Renée-Maude Vachon-Therrien	*	*	*				*	*	*		*	*	*
Me Marie-Ève Paré	*	*	*	*		*	*	*		*	*		
Mme Geneviève Ouellet. Chargée de projet	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Elise Bartlett
Secrétaire

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Le Proforma a été publié cinq fois (juin, octobre, décembre, février et mars). De façon générale, les délais ont été respectés, à l'exception des éditions de février et mars, pour des raisons de retard dans la rédaction.

Le tirage est demeuré le même, à 3 900 exemplaires par édition pour les éditions de juin, octobre et décembre. Pour les éditions de février et mars, le Proforma s'est modernisé en version électronique. Le processus s'est bien déroulé et la communauté juridique ainsi que le Barreau de Québec étaient heureux du résultat. Le Proforma est maintenant envoyé à tous ses membres en version électronique et quelques 650 exemplaires sont demeurés en format papier afin de satisfaire à la demande pour ce support et sont distribués directement dans les casiers de Cour. Cette initiative a permis tant une économie de papier et d'impression que de coûts de distribution. Cette orientation s'harmonise avec les efforts soutenus du Jeune Barreau de Québec à préserver son environnement et à promouvoir les moyens technologiques dans le monde juridique.

Une chronique financière de Desjardins, partenaire privilégié, continue à être publiée à toutes les éditions. En ce qui a trait à la Chronique Juridique SOQUIJ, partenaire privilégié, elle continue à être publiée et suscite un intérêt particulier des nos lecteurs. Pour l'édition du mois de mars, la chronique a été rédigée par une étudiante en Droit de l'Université Laval en collaboration avec le programme Pro Bono Student's Canada qui est chapeauté par le Jeune Barreau de Québec.

L'équipe du Proforma 2011-2012

- Me Élise Bartlett
- Me Nicholas Jobidon
- Me Philipa Jabouin (jusqu'en juin 2012)
- Geneviève Verreault-Tremblay
- Maude Bégin-Robitaille

La page couverture comporte maintenant les logos de nos partenaires privilégiés Desjardins et SOQUIJ ainsi que de JursiConcept

La possibilité demeure offerte à nos commanditaires de placer gratuitement leur annonce sur notre site Internet s'ils renouvellent leur contrat de publicité annuel avec le Proforma.

La collaboration avec la graphiste Nadine Perron a été appréciée et nous prévoyons faire affaire avec elle pour l'année à venir. Il en est de même pour l'imprimeur Gauvin Harbour.

Elise Bartlett
Secrétaire et responsable du comité

Comité du site Internet

Le site internet du JBQ fête son cinquième anniversaire. Pour l'année 2012-2013, Mme Geneviève Ouellet ainsi que Me Elise Bartlett étaient principalement chargées d'assurer la mise à jour du site.

Le site internet compte maintenant les publicités de Desjardins, SOQUIJ, JurisConcept et du Barreau de Québec.

Le site demeure inchangé cette année. Une mise à jour est faite régulièrement et la diffusion de l'information aux membres par le biais du site internet a augmenté. Grâce à l'assiduité du conseil et de la chargée de projet à transmettre des informations et nouvelles d'intérêt pour le Jeune Barreau de Québec, les membres bénéficient d'un site bien actif.

Lors du Gala des Maîtres du Jeune Barreau de Québec en avril 2013, Me Joanie Proteau a dévoilé la nouvelle plateforme du site internet qui sera accessible sous peu. Le nouveau site est une gracieuseté de notre partenaire privilégié JurisConcept et le Comité sur les nouvelles technologies du Jeune Barreau a assuré la mise en place de ce projet.

Pour une troisième année, le Jeune Barreau de Québec envoie le premier jour de chaque mois l'Infolettre-JBQ à ses membres. Ce courriel fait la publicité des activités à venir au sein de JBQ, des offres de formation, etc. L'Infolettre est maintenant montée par Mme Geneviève Ouellet qui a gentiment accepté de s'acquitter de cette charge et qui fait un travail exceptionnel

Finalement, la page Facebook du Jeune Barreau de Québec demeure active et Me Joanie Proteau, présidente a assuré un suivi de la mise à jour de la page.

Elise Bartlett
Secrétaire et responsable du comité

Comité des affaires publiques

Le CAP possède un mandat très large. À ce titre, notamment, il conseille le conseil d'administration du JBQ lorsqu'il est requis que ce dernier intervienne pour commenter différents sujets d'intérêt pour les membres du JBQ. En plus, celui-ci peut se saisir de toute question portée à l'attention de son Comité afin de décider s'il désire s'y pencher. Si le CAP désire prendre position, un système délibératif s'opère et une fois cette prise de décision discutée et analysée, elle est soumise au conseil d'administration du JBQ pour approbation et signature.

Cette année, le CAP s'est particulièrement impliqué dans deux (2) dossiers majeurs :

1) Le CAP est fier d'avoir appuyé le conseil d'administration du JBQ dans la diffusion de ses priorités en matière de justice à l'occasion de la dernière campagne électorale. Cette démarche entièrement apolitique a suscité une vaste réflexion auprès des différents candidats en plus de contribuer à leur prise de position à l'égard des priorités soumises. Ainsi, tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec ont répondu à l'appel lancé par le JBQ. De même, toutes les prises de position reçues par le JBQ, dans le cadre cet exercice, ont été communiquées aux membres afin d'alimenter leur réflexion à l'occasion de ladite campagne électorale.

2) Le CAP, appuyé par le conseil d'administration du JBQ, a procédé à l'analyse de l'avant-projet du Code de déontologie des avocats et a transmis ses commentaires (ajouter à qui précisément). À ce sujet, le CAP a confirmé son appui à l'exercice de révision entrepris, tout en proposant des ajustements et des adaptations à l'avant-projet du Code de déontologie des avocats. Fier de sa contribution, les membres du CAP a reçu des commentaires élogieux quant à la qualité et à la richesse de la réflexion soumise au (mettre le nom précis). Conséquemment, le CAP suivra l'évolution des travaux découlant de cet exercice de révision.

Finalement, pendant toute cette année, le CAP s'est positionné sur divers sujets qui demeurent à huis clos dans les cas où celui-ci décide de ne pas de prendre position.

Cet instrument mis sur pied par le JBQ permet à l'initiative de tout membre de son groupe de débattre d'idées pour le futur de la profession.

Christian Tanguay
Conseiller
Président du CAP

COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité de la Formation continue

Chers collègues,

Depuis 2008, je participe à l'organisation de conférences au sein du Comité de la formation continue du Jeune Barreau de Québec.

Pour l'année 2012-2013, le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec m'a désignée en tant que présidente de ce comité. J'ai donc eu la chance d'occuper ce poste et de réaliser, avec une toute nouvelle équipe, un mandat rempli de défis étant donné l'offre grandissante de formations pour nos membres.

La première tâche des membres du comité a été de se familiariser avec le fonctionnement établi pour l'organisation de conférences. Rapidement, tous les membres ont été actifs et efficaces afin d'atteindre nos objectifs envers nos collègues du Jeune Barreau de Québec ainsi que nos obligations envers nos partenaires privilégiés.

L'objectif du comité a évidemment été une fois de plus cette année, d'offrir le maximum de formations possible, abordant des sujets tous aussi variés les uns que les autres.

Vous remarquerez, à la lecture du calendrier de formation, que les activités ont touché une panoplie de sujets, en passant par la communication non verbale, les contrats de licences et les technologies, le tout en lien direct avec la pratique quotidienne de l'avocat.

Nous avons dispensé, entre septembre 2012 et mars 2013, six (6) conférences, pour un total de douze (12) heures de formation.

Chacune de ces activités a été un succès tant par la participation des avocats qu'en termes de contenu des conférences.

D'ici la fin du mois de juin 2013, huit (8) conférences additionnelles seront offertes, pour environ vingt (20) heures supplémentaires, faisant en sorte que nous devrions avoir offert environ trente

(30) heures de formation continue. Tous les membres du comité se sont activement impliqués et une réunion par mois aura eu lieu entre septembre 2012 et mai 2013.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur dévouement et assiduité, soit Me Anne-Marie Simard-Pagé, Me Maxime-Arnaud Keable, Me Julie Savard, Me Ariane Gagnon-Rocque, Me Geneviève Tremblay, Me Laurie Bernier, Me Joanie Proteau, Me Myralie Roussin, Me Louis Cloutier, Me Louisa Lakeb et Me Émilie Dubois.

Enfin, je désire également remercier le personnel du Barreau de Québec, dont madame Caroline Potvin, qui nous a fourni un précieux appui dans la gestion des inscriptions et attestations ainsi qu'à Geneviève Ouellet, employée du Jeune Barreau, qui a été très disponible et dont la contribution nous fut très précieuse lors de la tenue des activités et dans la gestion des paiements à la suite des activités.

Finalement, je désire remercier mes collègues du conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec pour leur confiance.

Vous trouverez ci-joint, en annexe, un compte-rendu pour chaque formation précisant les détails de chaque conférence ainsi qu'un bilan approximatif pour chacune.

Plusieurs projets sont déjà en cours pour la prochaine année judiciaire 2013-2014. Je nous souhaite donc une excellente prochaine année de formation!

Christina Bouchard
Présidente du Comité de la formation continue

Calendrier des conférences

DATE	FORMATEUR	DESCRIPTION
29 novembre 2012	Me Allard et Me Ferland Accréditée Commanditée par SOQUIJ	Développements récents en droit administratif <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Geneviève Tremblay
30 janvier 2013	Me Marcel Racicot Accréditée Commanditée par SOQUIJ	Droit immobilier (Chambre Québec-Floride) <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Christina Bouchard
7 Février 2013	Me Vincent Denault Accréditée Commanditée par Desjardins	L'art de la communication <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 3h00 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Christina Bouchard
27 février 2013	Me Sabin Ouellet Accréditée Commanditée par Desjardins	Droit Pénal <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : gratuit • Responsable de l'activité : Myralie Roussin
27 mars 2013	Me Jean-François Drolet Me François Duchesneau Me Philippe Boivin Accrédité	Anatomie d'un contrat de licence <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Institut nationale d'optique • Durée : 3h00 • Coût : 40\$ membres du JBQ et Licensing Executives Society, 80\$ non-membres, incluant la pause-café • Responsable de l'activité : Geneviève Tremblay
28 mars 2013	Monsieur Alain Bertrand de Juris Concept Accréditée	Le formulaire de procédure civile électronique <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Christina Bouchard
11 avril 2013	Monsieur Alain Bertrand Accréditée	La fidéocommis <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Christina Bouchard

25 avril 2013	Me Patrice Guay Accréditée Commanditée par SOQUIJ	Droit à l'information concernant les ordres professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : à déterminer • Responsable de l'activité : Louisa Lakeb
3 mai 2013	Madame Barbara Manivet de Juris Concept Accréditée	L'avocat gestionnaire <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Christina Bouchard
10 mai 2013	Journée SOQUIJ Me Daniel Riendeau Me Borelowski Me David Me Boulanger-Milot	Nouvelle plate-forme Azimut (1h30 ou 2h) Médias sociaux (1h30) Éthique et entreprise (1h00) Présence sur les réseaux sociaux (1h00) <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : à déterminer • Durée : Journée incluant un dîner • Coût : environ 50\$ • Responsable de l'activité : Louis Cloutier et Geneviève Tremblay
13 mai 2013	Me Maxime Blais Me Catherine Morissette Commanditée par Desjardins	Les technologies <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Université Laval – Salle Jean-Paule Tardif du Pavillon la Laurentienne • Durée : 2h, de 13h30 à 15h30 • Coût : 30\$ membre, 50\$ non-membres • Responsable de l'activité : Louis et Julie
21 mai 2013	Me Stéphan de Varennes Accréditée Commanditée par Desjardins	Rôle du Curateur public et inaptitude du majeur <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : 20\$ membres, 40\$ non-membres • Responsable de l'activité : Laurie Bernier
24 mai 2013	Juge Alain Morand Juge Chantal Pelletier	Droit Criminel <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : membres gratuit, membres du Barreau de non-membres 20\$ • Responsable de l'activité : Ariane
À déterminer entre 15 et 20 juin 2013	Me Maxime Roy Commandité par SOQUIJ	Arrêts récents de la Cour Suprême du Canada <ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Salles des mariages • Durée : 1h30 • Coût : à déterminer • Responsable de l'activité : Maxime et Julie

Conférence : «Les nouveaux développements en droit administratifs»

DATE : 29 novembre 2012

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Lucie Allard
Me Lucie Ferland

DOCUMENTATION : Power point transmis par courriel aux participants

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
29 novembre 2012

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 27 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La conférence portait uniquement sur des décisions liées à la compétence du Tribunal administratif du Québec et contenait certains passages présentant les outils de SOQUIJ disponibles sur AZIMUT. La conférence semble avoir intéressé les participants.

BILAN APPROXIMATIF :**Revenus :**

16 inscriptions à 20 \$:	320,00 \$
11 inscriptions à 40 \$:	<u>440,00 \$</u>
Total :	760,00 \$

Dépenses :

Bouteille d'eau :	3,50 \$
Frais de stationnement :	<u>12,95 \$</u>
Total :	16,45 \$

Profit :	743,55 \$
-----------------	------------------

Conférence : « Droit immobilier (chambre Québec-Floride) »

DATE : 30 janvier 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIER : Me Marcel Racicot

COMMANDITAIRE : SOQUIJ

DOCUMENTATION : Power point transmis par courriel aux participants

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 30 janvier 2013, durée de 1h30

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 50 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La Conférence portait sur les incidences juridiques et fiscales de l'acquisition d'une propriété aux États-Unis et plus particulièrement en Floride, sachant l'engouement des Québécois pour cette région du Sud ainsi que sur la planification successorale américaine et canadienne du propriétaire dans le cas d'un décès. La conférence semble avoir intéressé les participants, nous avons et d'excellents commentaires.

BILAN APPROXIMATIF :**Revenus :**

22 inscriptions à 20 \$:	440,00 \$
28 inscriptions à 40 \$:	<u>1 120,00 \$</u>
Total :	1 560,00 \$

Dépenses :

Cadeau du conférencier :	50,00 \$
Total :	50,00 \$

Profit :	1 510,00 \$
-----------------	--------------------

**Conférence : « Recherche de la vérité : communication non verbale
et détection du mensonge »**

DATE : 7 février 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIÈRES : Me Vincent Denault

COMMANDITAIRE : Desjardins

DOCUMENTATION : Remise aux participants lors de la conférence

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 7 février 2013, durée de 3h00

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 75 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La conférence portait sur l'importance de la communication non verbale. Le formateur a offert trucs et conseils à l'avocat afin d'être à l'affût des éléments qui permettent d'obtenir des indices d'écart entre ce qui est dit et ce qui ne l'est pas, soit à représentations, d'interrogatoires ou d'entrevues et d'être mieux outillé afin de comprendre son interlocuteur et de reconnaître les indices d'écart entre ce qui est dit et ce qui ne l'est pas. Cette conférence a été la plus populaire de l'année. Nous comptons inviter à nouveau le conférencier à l'automne 2013.

BILAN APPROXIMATIF :**Revenus :**

36 inscriptions à 20 \$	720,00 \$
39 inscriptions à 40 \$	<u>1 560,00 \$</u>
Total :	2 280,00 \$

Dépenses :

Cadeau conférencier :	50,00 \$
Frais de stationnement :	<u>18,00 \$</u>
Total :	68,00 \$

Déficit :	2 212,00 \$
------------------	--------------------

Conférence : « L'action internationale du DPCP »

DATE : 27 février 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIER : Me Sabin Ouellet

COMMANDITAIRE : Desjardins

DOCUMENTATION : N/A

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 27 février 2013, durée de 1h30

COÛT : Gratuite pour tous

PARTICIPATION : 45 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La conférence portait sur les diverses facettes de la lutte à la criminalité transfrontalière. Divers aspects de droit international pénal et de lutte à la criminalité transfrontalière ont été abordées : le protocole d'entente entre le DPCP et les états américains dans les cas de juridictions concurrentes ou de compétences extraterritoriales, l'extradition, les opérations policières extrafrontalières, l'entraide en l'absence de traité bilatéral ou multilatéral. De plus, les nouveaux outils qui sont proposés par l'Association internationale des procureurs et poursuivants et l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones afin d'améliorer et d'accélérer la coopération ont aussi été présentés.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus :

N/A

Dépenses :

Cadeau du conférencier : 50,00 \$

Total : 50,00 \$

Profit :	(-50,00 \$)
-----------------	--------------------

Conférence : « Anatomie d'un contrat de licence »

DATE : 27 mars 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIERS : Me Philippe Boivin, Me François Duschesneau et Me François Drolet, conférence présentée en collaboration avec le *Licensing Executive Society* (LES)

DOCUMENTATION : Power point remis aux participants lors de la conférence

LIEU et DATE : Institut national d'optique
Le 27 mars 2013

COÛT : 40 \$ pour les membres JBQ et LES
80 \$ pour les non-membres JBQ et LES

PARTICIPATION : 49 participants

REPAS : Pause Café par Nourcy

COMMENTAIRES : La conférence portait sur les contrats de licence. Les participants, les conférenciers ainsi que le partenaire LES sont satisfaits de l'événement. Me Jean-François Drolet serait intéressé à présenter des formations en propriété intellectuelle en collaboration avec le JBQ. Il m'a mentionné avoir quelques formations déjà prêtes en banque. Je pense également que le LES serait intéressé à organiser une nouvelle conférence avec le JBQ.

BILAN APPROXIMATIF :**Revenus :**

21 inscriptions à 40 \$ 840,00 \$
28 inscriptions à 80 \$ 2 240,00 \$

Total : 3 080,00 \$

Dépenses :

Pause-Café Nourcy : 227,66 \$

Total : 2 852,34 \$

Profit Total :	2 852,34 \$
Part JBQ (partage des profits à part égale avec LES)	1 426,17 \$

Conférence : « Le formulaire de procédure civile électronique »

DATE : 28 mars 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIER : Monsieur Alain Bertrand de Juris Concept

COMMANDITAIRE : Juris Concept

DOCUMENTATION : Brochure complète du Power point remise aux participants lors de la conférence

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 28 mars 2013, durée de 1h30

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 14 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La conférence visait à expliquer aux avocats pratiquant en litige comment utiliser les formulaires de procédure civile électronique de Me Payette intégrés à la gestion documentaire de Juris Dossier. Plus précisément, cette formation a couvert :

- Les modalités reliées à l'ouverture des dossiers, afin de permettre la fusion des informations des parties à même la procédure ;
- Le processus de création et de modification d'un modèle de procédure de bureau ;
- La fusion d'une procédure avec ou sans dossier ;

- Les outils et des instructions disponibles pour chaque acte de procédure et éléments d'information reliées à la clé juridique – comprenant entre autres les articles liés, les délais pour timbrer, les coûts, les délais de signification, le nombre d'exemplaire et l'assemblage des pièces, l'agenda, etc. ;
- La production des formulaires de Cour comme les brefs de saisie et les brefs de subpoena, les endos et affidavits. Cette conférence a été très appréciée à suscité plusieurs questions.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus : 380,00\$

Dépenses :

Cadeau conférencier : 50,00 \$

Déficit :	330,00 \$
------------------	------------------

Conférence : « La fidéicommiss »

DATE : 11 avril 2013

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ

CONFÉRENCIÈRES : Monsieur Alain Bertrand de Juris Concept

COMMANDITAIRE : Juris Concept

DOCUMENTATION : Brochure complète du Power point remise aux participants lors de la conférence

LIEU et DATE : Salle des Mariages
Palais de justice de Québec
Le 11 avril 2013, durée de 1h30

COÛT : 20 \$ pour les membres
40 \$ pour les non-membres

PARTICIPATION : 14 participants

REPAS : N/A

COMMENTAIRES : La conférence portait sur la compréhension des concepts de comptabilité de fidéicommiss, des opérations courantes des comptes en fidéicommiss, ainsi que de l'ensemble des normes de pratique applicables à sa gestion. Plus spécifiquement :

- La création et la modification des comptes ;
- Les dépôts et les retraits ;
- Le remboursement des sommes ;
- L'émission de reçus ;
- Les sommes reçues en espèces ;
- La conciliation bancaire ;
- La gestion des biens détenus en fidéicommiss ;

- L'inscription des avances en fidéicommis lors de processus de facturation ;
- Les rapports de fidéicommis.

La conférence a été très appréciée et a suscité plusieurs questions.

BILAN APPROXIMATIF :

Revenus : 420,00\$

Dépenses :

Cadeau conférencier : 50,00 \$

Déficit :	370,00 \$
------------------	------------------

Comité du Service de consultation à la Cour du Québec,

Division des petites créances

Service de consultation

Cette année encore, plus de 170 consultations auront été données par des membres du Jeune Barreau de Québec. C'est donc plus de 170 justiciables qui ont été guidés, aidés, conseillés et rassurés par nos avocats bénévoles.

Essentiellement, nos bénévoles prêtent assistance aux justiciables qui devront se présenter devant un juge chargé d'entendre leur dossier, à la Cour du Québec, division des petites créances. Les avocats bénévoles ne donnent cependant aucun avis juridique. Ils expliquent le déroulement d'une audience et guident les justiciables dans la façon de présenter leur preuve.

Le travail de Madame Geneviève Ouellet m'aura permis de mener à terme cette quatrième année d'existence du *Service*. Je te remercie de ton fidèle soutien.

Encore cette année, le *Service* a recruté plusieurs bénévoles. **La recherche de bénévoles demeure cependant un objectif constant.** En effet, le *Service* gagne en popularité – tant au sein de la population que parmi les intervenants du milieu juridique – et le besoin de nouveaux bénévoles se fait toujours ressentir. À plusieurs reprises, via les divers canaux de communication du JBQ, nous avons tenté de recruter de nouveaux bénévoles.

Je tiens à remercier chacun des bénévoles du *Service*, lesquels n'hésitent pas à donner de leur temps. Je les remercie de leur précieuse collaboration. Je tiens particulièrement à souligner le travail de Me Mylène Jacques, Me Stéphanie Tremblay, Me Marie-Christine Côté et Me Catherine Leblanc qui se sont le plus impliquées au niveau du *Service*.

Louis-Philippe Pelletier-Langevin

Responsable du *Service de consultations à la Cour du Québec,*
division des petites créances

**Partenariat avec Pro Bono Students Canada – Publication d’un article dans le journal Pro
Forma – Participation d’étudiants aux consultations du Service de consultation à la Cour du
Québec, division des petites créances**

En début d’exercice, Me Joannie Proteau et le soussigné, avons rencontré Mme Émilie Deschênes, coordonnatrice du programme Pro Bono Students Canada section Université Laval, afin de poursuivre l’entente entre PBSC-UL et le JBQ.

Nous avons établi, suite à cette rencontre, deux projets : (1) la réalisation d’un article par un étudiant de troisième année dans le journal du Jeune Barreau de Québec, soit le *Proforma*, et (2) le renouvellement de la participation des étudiants de PBSC-UL à certaines consultations au *Service*, afin que ceux-ci rédigent, pour le justiciable, un aide-mémoire.

Le soussigné a chapeauté la rédaction de l’article dans le *Proforma* avec l’aide de Me Marc Lacoursière, professeur titulaire à l’Université Laval. Je tiens d’ailleurs à remercier Me Lacoursière pour le temps qu’il a consacré au niveau de la correction quant au fond du travail.

Quant à la participation d’étudiants de PBSC-UL aux consultations du *Service*, cette participation s’est très bien déroulée; il s’agit toutefois d’un projet qui pourra être peaufiné lors du prochain exercice afin de mettre davantage à profit l’aide pouvant être apportée par PBSC-UL.

Louis-Philippe Pelletier-Langevin
Responsable du *Partenariat*

Clinique juridique téléphonique du JBQ

La clinique de consultation juridique s'est tenue le 18 novembre 2012 aux locaux de Joli-Cœur Lacasse.

En prévision de cet événement, de la publicité a été effectuée dans le Journal de Québec. Par ailleurs, des entrevues ont été données à CHOI Radio X et la radio de Radio-Canada. Toutes ces entrevues et parutions ont fait l'objet de commandites de la part des médias. Il s'est avéré que la publicité effectuée auprès des stations radiophoniques était plus efficace et a rejoint plus de citoyens.

L'événement s'est tenu pour une première année entièrement à partir de Québec, dans les bureaux d'un cabinet d'avocats. Cet emplacement était idéal pour la tenue de ces services, en raison des multiples postes téléphoniques à notre disposition et des ressources d'informations nécessaires. Par ailleurs, les services de la réceptionniste de l'entreprise ont été mis à notre disposition pour assurer une répartition des appels.

Plusieurs bénévoles étaient présents dans divers domaines de droit pour permettre de répondre aux appels. L'événement s'est tenu un dimanche après-midi, de midi à 17 heures, ce qui est amplement suffisant pour répondre à la demande, dans les circonstances de la publicité effectuée. À cet effet, nous sommes d'avis qu'il est opportun de retenir les services de 7 à 10 bénévoles.

Il est primordial que des avocats exerçants en droit familial soient présents, puisque plusieurs appels requièrent des connaissances en cette matière. De plus, devraient être présents les avocats pratiquants en droit criminel, en droit du travail, en matière de contrat d'entreprise, en droit municipal et en litige.

Cette année, la clinique a reçu près de 100 appels qui ont permis de constater l'engouement des citoyens pour la tenue d'un tel événement. Par ailleurs, il est important de souligner que la participation du Jeune Barreau de Québec à même la clinique organisée par le Jeune Barreau de Montréal n'attirait que peu d'appels provenant directement de la ville et de la région en raison du manque de publicité. Un tel événement a donc permis d'améliorer le taux de participation.

Renée-Maude Vachon-Therrien
Conseillère

COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Comité du concours oratoire

Rétrospective :

La 5^e édition du Concours oratoire du Jeune Barreau de Québec a eu lieu le mercredi 30 mai 2012, à 17h, au 23^e étage de l'hôtel Hilton Québec.

L'événement s'est tenu, pour la première fois en 2012, en dehors des murs du Palais de Justice. L'évènement fut une réussite alors que près d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour entendre les participants exprimer leur talent oratoire. Un cocktail a également été tenu sur place afin de souligner l'évènement. Parmi les 11 candidats, c'est Me Renaud Laliberté, en répondant à la question « *Les médias sociaux sont-ils là pour rester?* », qui a remporté le 5^e Prix de l'orateur du JBQ. Il s'est ainsi mérité une bourse de 1000,00 \$ offerte par le JBQ. Il a par la suite représenté le JBQ aux concours internationaux de rhétorique organisés à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal.

Cette année le jury était composé de l'honorable Jean Bouchard, j.c.a, de l'honorable Denis Jacques, j.c.s., de l'honorable Pierre A. Gagnon, j.c.q., de monsieur le bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry et de Me Maxime Roy, gagnant de l'édition 2011.

Les avocats suivants étaient tous participants : Me Arnaud Gingras-Tremblay (Norton Rose), Me Ioana Moise (Gingras Vallerand), Me Guillaume Saindon (Morency), Me Raphaëlle Dupras-Leduc (Procureur général du Québec), Me Jean-François Paré (O'Brien), Me Sylvain Aubé (Carré Avocats), Me Marie-Andrée Garneau (Procureur général du Québec), Me Renaud Laliberté (Sarailis Avocats), Me Myralie Roussin (Myralie Roussin, avocate), Me Romy Daigle (Procureur général du Québec) et Me Alexandre Gilbert-Vanasse (Lavery)

Commentaires :

Depuis la 1^{ere} édition en 2008, la participation au Concours ne cesse d'augmenter. Le Concours devient également un évènement permettant aux membres du JBQ de mettre de l'avant leurs talents rhétoriques, la maîtrise de la langue française, et leur culture générale. La nouvelle formule

dynamique et événementielle du Concours devrait donc permettre de continuer à faire rayonner le talent de nos membres dans la communauté juridique.

Simon Bégin

Président pour le Comité organisateur

Comité organisateur :

Simon Bégin, président du comité

Marie-Ève Paré, présidente sortante du JBQ

Joanie Proteau, Présidente du JBQ

Jad-Patrick Barsoum, premier vice-président du JBQ

Maxime Roy, gagnant de l'édition 2011

Comité du Cocktail de Noël

C'est au restaurant Table de l'Hôtel PUR qu'a eu lieu, le jeudi 29 novembre 2012, le traditionnel Cocktail de Noël du J.B.Q.

Cette année, le Cocktail de Noël a pris la forme d'un 6 à 8 prolongé. Ainsi, pour la somme de 30,00\$, les participants ont eu droit à huit (8) bouchées variées et deux (2) consommations de leur choix. Dans un décor tendance, l'ambiance de la soirée était assurée par un D.J. dont les services avaient été retenus par le restaurant.

Preuve du succès de l'évènement : nous avons reçu un nombre record de convives, soit 205 inscriptions.

L'évènement a été financé par les partenaires suivants:

- JurisConcept
- Fasken Martineau
- Norton Rose Canada
- Michaud Lebel
- Beauvais Truchon
- Tremblay Bois Mignault
- Brodeur Prémond Lavoie
- Corporation des services du Barreau
- Gagnon Sénéchal Coulombe
- Carter Gourdeau
- Joli-Coeur Lacasse
- Selexion
- Paré Ouellette Bigaouette
- Valin Confection

Lors de la soirée, les prix de présence suivants ont été tirés au hasard parmi nos invités:

- Machine à café Nespresso (offerte par Jurisconcept)
- Certificat-cadeau au restaurant Montego d'une valeur de 150\$ (offert par Paré Ouellette Bigaouette)
- Certificat-cadeau de Valin Confection (2 chemises sur mesure, valeur totale de 150\$)
- Certificat-cadeau du Restaurant Table

L'événement a été publicisé dans le Proforma, l'Infolettre du J.B.Q., le Journal du Barreau et sur le site Internet de Jurisconcept, qui a aussi publié une photographie de la gagnante de leur prix de présence.

Nous avons reçu plusieurs compliments quant à cette soirée, les membres de notre communauté semblant l'avoir fort apprécié. Pour plusieurs, cette soirée s'est même prolongée par un souper informel au même restaurant.

Quant au budget, un léger déficit a été enregistré, mais l'éventualité de celui-ci avait été préalablement soumise au Conseil vu l'importance de garder un coût d'inscription abordable pour nos membres.

Audrey Gagnon

Secrétaire-adjointe du JBQ
Organisatrice de l'évènement

Patricia Blair

Deuxième vice-présidente du JBQ
Organisatrice de l'évènement

Comité du Gala des Maîtres

Le Gala des Maîtres s'est tenu le 4 avril 2013 au restaurant le Mezzo dans la salle de conférence principale.

Le Jeune Barreau de Québec a décidé, pour une première fois cette année, d'organiser un gala de reconnaissance pour ses membres, à l'instar de ce qui était présentement organisé par l'Association du Jeune Barreau de Montréal.

Le comité organisateur a décidé d'organiser le gala sous la forme d'un souper gastronomique, activité populaire auprès des jeunes professionnels.

Le gala reconnaissance, baptisé Gala des Maîtres, avait pour principal objectif de récompenser les membres du Jeune Barreau faisant montre de qualités professionnelles telles que la rigueur, le don de soi, l'implication dans le milieu de travail et l'éthique professionnelle. Le mode de mise en candidature préconisé a été la nomination par les pairs. Des confrères devaient rédiger des mises en candidature pour présenter un de leurs collègues méritoires.

La publicité a été faite dans le Proforma et dans les infos-lettres transmises par le Jeune Barreau et le Barreau de Québec. Comme il s'agissait d'une première pour cet événement, peu de candidatures ont été reçues d'emblée. Il a été nécessaire de susciter l'intérêt des connaissances personnelles des membres du Jeune Barreau pour obtenir plus de candidatures. Dans les semaines précédant l'événement, plus de 50 candidatures avaient été reçues.

Comme des membres du comité du Jeune Barreau de Québec avaient été nommés et que le nombre de candidatures était trop important, il a été décidé de confier à un juge indépendant la tâche de déterminer les candidats officiellement en lice. Trois à quatre candidats ont été nommés par catégorie. Les catégories choisies étaient fonction du domaine de droit des membres du Jeune Barreau du Québec : litige civil et commercial, droit criminel, droit de la famille, droit des affaires, pratiques non-traditionnelles, implication sociale et *pro bono* et pratique en contentieux, juristes de l'État et corps professoral. Un comité de sages formé d'un juge, du bâtonnier et de la vice-présidente du Barreau de Québec ont procédé à la sélection des gagnants.

Commentaires :

Le processus de mise en candidature et le mode de sélection des candidats est à réviser. Il serait opportun de préparer un formulaire type contenant des questions claires et indiquant les documents devant être fournis pour que la candidature soit acceptée. Il faudrait, par ailleurs, prévoir un règlement clair permettant d'évaluer dans quelle catégorie sont éligibles les candidats. Il faudrait également déterminer quels sont les candidats qui peuvent participer à ce gala. De plus, il faudrait établir d'avance comment les candidats et les gagnants seront sélectionnés pour que le processus de sélection soit public et admis par nos membres. L'événement devait normalement accueillir 70 personnes, mais il a été décidé de tenir l'événement dans une salle de 100 personnes en raison de l'engouement des membres.

La soirée s'est très bien déroulée et a fait l'objet de plusieurs commentaires positifs de la part des membres. Cette soirée a été animée par l'acteur Hugo Giroux, et plusieurs partenaires financiers et invités spéciaux étaient présents. L'événement a effectivement fait l'objet de commandites par Desjardins, Juris Concept et Langlois Kronström Desjardins. Plusieurs prix de présence ont été tirés au cours de la soirée. Le gala a pris fin à 21 h 30. Il est important de souligner l'apport important de la propriétaire du restaurant le Mezzo et des membres du personnel, sans qui l'événement n'aurait pas eu une telle envergure.

Renée-Maude Vachon-Therrien
Responsable du Gala des Maîtres

Comité du tournoi de Hockey Bottines

La 24^e édition du tournoi de Hockey Bottines du Jeune Barreau de Québec tenu le 21 avril 2012 a connu, encore une fois un franc succès.

Cette année seulement 8 équipes se sont inscrites soit :

- Morency Avocats
- McCarthy Tétréault
- Heenan Blaikie Aubut
- Jolicoeur Lacasse
- Aide juridique (FAAJQ)
- Norton Rose
- Langlois Kronström Desjardins
- BCF

L'équipe de l'Aide juridique a remporté les grands honneurs au terme de la finale les opposant BCF.

Considérant les frais importants reliés à location de deux glaces et la perte de popularité du hockey bottines, je suggère de réévaluer la formule. Je recommande d'étudier la possibilité de transformer le tournoi sous forme de Dek hockey, qui gagne en popularité, ou tout simplement d'abandonner le tournoi de hockey pour un autre sport.

Le comité remercie les participants, les arbitres et les partisans qui ont permis de faire de cette 24^e édition un succès.

Mathieu Dion
Conseiller du JBQ pour l'année 2011-2012

Comité du tournoi de soccer

Cette année s'est déroulée, le 2 juin 2012, la deuxième édition du tournoi de soccer du Jeune Barreau de Québec. Le tournoi a eu lieu, malgré le mauvais temps, sur les terrains de soccer du Peps. En fait, un seul terrain a été loué pour en former deux. La formule préconisée a été le soccer à 7, ce qui implique que chaque équipe devait présenter 7 joueurs, incluant 2 filles. Les règlements habituels du soccer ont été adaptés, tout comme ceux du tournoi de hockey bottines, pour assurer le caractère amical du tournoi. Pour limiter le nombre de buts, il est important de s'assurer de demander des buts de soccer à 7 ou des buts de soccer intérieur. Je suggère d'essayer de trouver un autre endroit pour tenir le tournoi pour les années à venir puisque la location est dispendieuse, que nous ne pouvons tirer profit de la bière vendue et que les services offerts par le Peps diminuent d'années et années.

Pour cette édition, huit équipes se sont inscrites soit :

- McCarthy Tétréault
- Fasken Martineau
- BCF
- Norton Rose
- Revenu Québec
- Jolicoeur Lacasse
- Gagné Letarte
- Gravel Bernier Vaillancourt

Après une finale chaudement disputée, l'équipe Jolicoeur Lacasse a remporté les grands honneurs contre BCF.

Il est intéressant de remarquer que plusieurs équipes et participants inscrits au tournoi de soccer en étaient à leur première participation à une activité du Jeune Barreau de Québec.

Nous avons eu de bons commentaires sur le déroulement de cette activité et je propose de renouveler la formule l'an prochain. La formule impliquant la musique, les consommations et la nourriture a été appréciée des participants.

Pour terminer, un merci tout spécial aux participants, arbitres et partisans qui ont permis de faire de cette deuxième édition du tournoi de soccer un succès.

Mathieu Dion
Conseiller

Comité du tournoi de balle molle

L'édition 2012 du Tournoi de balle molle du Jeune Barreau de Québec, en partenariat avec Le Mouvement Desjardins et la firme de huissiers Paré Ouellet Bigaouette, s'est tenue le samedi 15 septembre 2012. Une fois de plus cette année, de jeunes avocats (et de moins jeunes), de la grande région de Québec ont répondu à l'appel en grand nombre.

C'est l'équipe de la firme O'Brien Avocats qui a remporté le trophée Paré Ouellet Bigaouette. Douze (12) équipes ont pris part à ce tournoi.

La journée s'est déroulée à merveille, d'abord sous les nuages, pour se conclure sous un beau soleil de septembre. La bonne humeur des athlètes et de leur famille était au rendez-vous. Comme à l'habitude, un esprit de camaraderie et de compétition amicale habitait tous et chacun.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins et Paré Ouellet Bigaouette pour leur support et pour leur présence lors de l'évènement. Le comité organisateur exprime également tout sa gratitude aux bénévoles et participants, qui font de cette activité un franc succès.

Pour une deuxième année, le Tournoi a eu lieu sur le territoire de la Ville de Québec. Nous avons pu y vendre nous-mêmes de la bière et autres rafraîchissements, puisque nous disposions alors d'un permis de vente d'alcool. Ceci a permis de générer un profit appréciable. **Nous suggérons d'organiser le tournoi à l'image de l'édition 2012, l'an prochain.**

Justin Tremblay
Conseiller
Responsable du Tournoi de Balle-molle

Comité du Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche 2 décembre 2012 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore une fois, cet événement a connu un grand succès. Un nombre important d'enfants défavorisés y ont participé (79 enfants sur un total de 102). Le nombre d'enfants d'avocats a diminué cette année, peut-être en raison de l'augmentation du coût d'inscription de 5,00 \$ par enfant.

Pour assurer la présence de la majorité des enfants défavorisés convoqués, nous suggérons de privilégier les enfants sous la charge d'organismes disposant de bénévoles la journée de l'événement. Nous avons remarqué que les enfants de ces organismes étaient presque tous présents.

Par ailleurs, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins nantis, nous suggérons fortement l'achat des cadeaux dans des grandes surfaces plutôt qu'en commerce privé, puisque cela est beaucoup moins coûteux. C'est d'ailleurs cette formule que nous avons repris cette année.

Nous avons les gymnastes acrobates des Lys de Québec comme nouvelle activité et cela a été très apprécié par les enfants; c'est à refaire! Pour la prochaine édition, il serait intéressant de retenir les services d'une nouvelle entreprise pour le spectacle d'animation. La formule avec barbe-à-papa et pop-corn n'a pas été réitérée cette année, pour une question budgétaire, mais nous sommes toujours d'avis que cela devrait être refait si les finances le permettent.

Il y aurait lieu d'améliorer le côté animation pour la distribution des cadeaux en ayant un bénévole énergique et à l'aise à cet égard.

Finalement, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En plus des membres de la communauté juridique, nous avons été grandement appuyés une fois de plus cette année par la grande contribution de l'*International Police Association*. Nous suggérons de poursuivre une telle collaboration.

Christina Bouchard
Conseillère

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité des Affaires extérieures

Le Jeune Barreau de Québec, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif afin de continuer à entretenir ses relations diplomatiques, tant auprès de sa section et des autres sections de la province, qu'auprès de ses relations canadiennes et internationales.

En effet, cette année, le JBQ a innové en concrétisant une Entente avec l'American Bar Association/Young Lawyer Division. Cette association compte plus de 160 000 membres et nous permet, à l'instar du Jeune Barreau de Montréal, d'être proactifs sur le marché américain.

La Rentrée du Barreau de Québec 2012 fut différente des années précédentes et près d'une douzaine de membres des jeunes barreaux étrangers furent présents lors de notre Rentrée, dont un représentant de l'American Bar Association. Cette année, notre partenaire JurisConcept était de l'évènement afin d'offrir un Coquetel de la Rentrée au 23^{ième} étage du Hilton, nous permettant ainsi de présenter aux invités une vue splendide de Québec.

Le Jeune Barreau de Québec a aussi été présent lors de la Rentrée judiciaire de Montréal, Paris, Versailles et Bruxelles et lors des Colloques de Nashville et Chicago. Près d'une douzaine de membres du conseil d'administration du JBQ ont pu participer à ces évènements qui ouvrent les portes du Jeune Barreau de Québec vers l'étranger.

La Rentrée du Jeune Barreau de Montréal nous a amené à consolider les liens déjà existants entre l'AJBM et le JBQ.

Dans la perspective du jumelage entre les barreaux de Versailles et de Québec, dont ce fût le 23^{ième} anniversaire cette année, Me Joanie Proteau, accompagnée de Me Élise Bartlett, ont participé au nom du Jeune Barreau de Québec aux activités et aux festivités de la Rentrée judiciaire de Versailles. Lors de cet évènement, elles ont participé, notamment, à un colloque en droit comparé, à la cérémonie de la Rentrée, une joute oratoire captivante entre les trois conférenciers du Stage de Versailles, à un coquetel dînatoire ainsi qu'à diverses activités permettant ainsi de réaliser des

échanges fructueux avec nos confrères européens et de maintenir les liens importants unissant nos deux organisations.

De plus, cette année encore, le Jeune Barreau de Québec a participé à la Rentrée du Barreau de Paris et de la Conférence. Grâce au soutien financier de l'OFQJ, Mes Jad-Patrick Barsoum, Christian Tanguay et Joanie Proteau se sont rendus à Paris du 2 au 9 décembre 2012 afin de prendre part aux diverses cérémonies entourant cet événement, notamment le Bal du Bâtonnier, le souper conjoint du Barreau de Paris et du Barreau de Québec, ainsi que la réception organisée par le délégué général du Québec à Paris, monsieur Michel Robitaille, à sa résidence. Le Jeune Barreau de Québec a aussi pu discuter de l'avenir des ententes de reconnaissances mutuelles avec l'Ambassadeur du Canada en France, l'Honorable Lawrence Cannon et avec un membre du Sénat lors d'une visite privée.

En ce qui a trait à l'Entente avec l'American Bar Association, celle-ci est nouvelle et mérite d'obtenir une certaine pérennité au sein du Jeune Barreau de Québec. Notre présence nous permet de répondre aux politiques publiques en lien avec la profession, de répondre aux besoins des membres nécessitant un soutien à l'étranger et aussi d'apprendre les façons de faire et de procéder de nos homologues. Apprendre pour importer et surtout exporter notre savoir.

Les ententes entre le Jeune Barreau de Québec et nos homologues peuvent, dépendamment de ladite entente, remonter à près de 100 ans d'existence et notre présence ne porte atteinte à aucune activité ou aucun financement de quelques activités que ce soit que pourrait organiser le Jeune Barreau de Québec, en partie grâce aux partenariats présents et en place.

Jad-Patrick Barsoum
Premier Vice-président
Président du Comité

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013



(De gauche à droite) Rangée du haut : Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin, Me Justin Tremblay, Mme Geneviève Ouellet, Me Christian Tanguay, Me Maxime Roy-Martel, Me Patricia Blair, Me Jad-Patrick Barsoum, Me Élise Bartlett, Me Simon St-Gelais. Rangée du bas : Me Marie-Ève Paré, Me Renée-Maude Vachon-Therrien, Me Joanie Proteau, Me Audrey Gagnon.